

Le mouvement national à gestion déconcentrée

Le mouvement national à gestion déconcentrée est un processus qui, chaque année, confronte l'ensemble des demandes de mutation formulées par les enseignants titulaires et les nouveaux enseignants du second degré aux capacités d'accueil de chaque académie.

En tant que personnel stagiaire, vous avez l'obligation de participer à ce mouvement qui déterminera votre future affectation à l'issue de votre titularisation.

Ce mouvement comporte deux phases :

- une phase **inter-académique** qui détermine l'académie d'affectation ;
- une phase **intra-académique** pour la détermination de votre établissement d'affectation.

Deux réunions d'information sur les modalités du mouvement des enseignants vous seront proposées au cours de l'année scolaire.

L'une **en novembre** concernant la phase inter- académique, l'autre **en mars ou avril** concernant la phase intra-académique.

Consultez sur la [page dédiée au mouvement du site de l'académie](#) toutes les informations relatives aux :

- Dates des réunions d'information
- Saisie des demandes de mutation
- Circulaire académique
- Documents et formulaires
- Barres d'entrée



Connectez-vous régulièrement sur **I-Prof** pour connaître les dates et modalités d'inscription à ce mouvement dès la parution des circulaires. C'est aussi par ce biais que vous accéderez à l'application SIAM permettant de vous inscrire au mouvement.

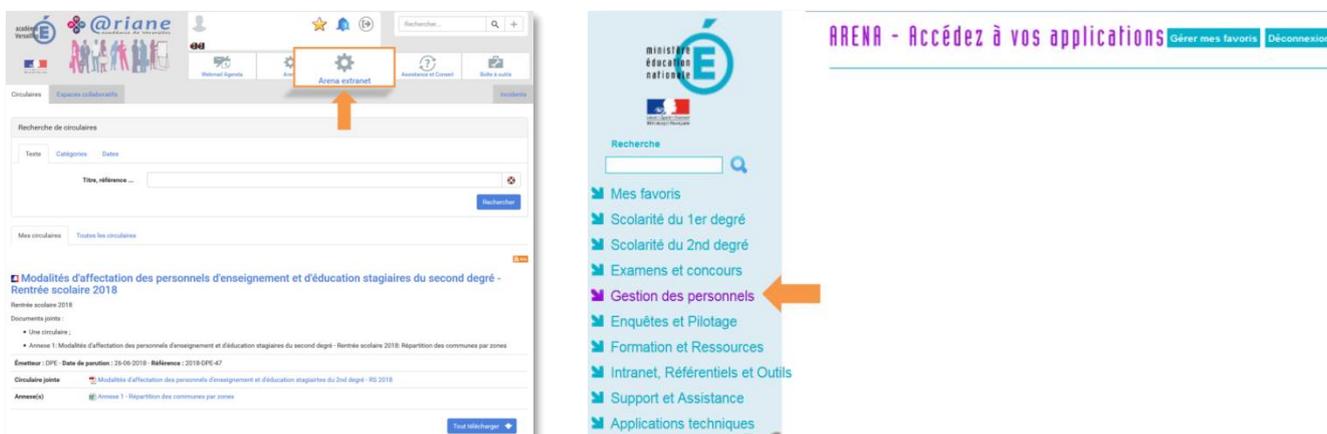
I-Prof / I-Professionnel, mon assistant carrière (enseignement public/privé)

Accès et connexion vos applications professionnelles :

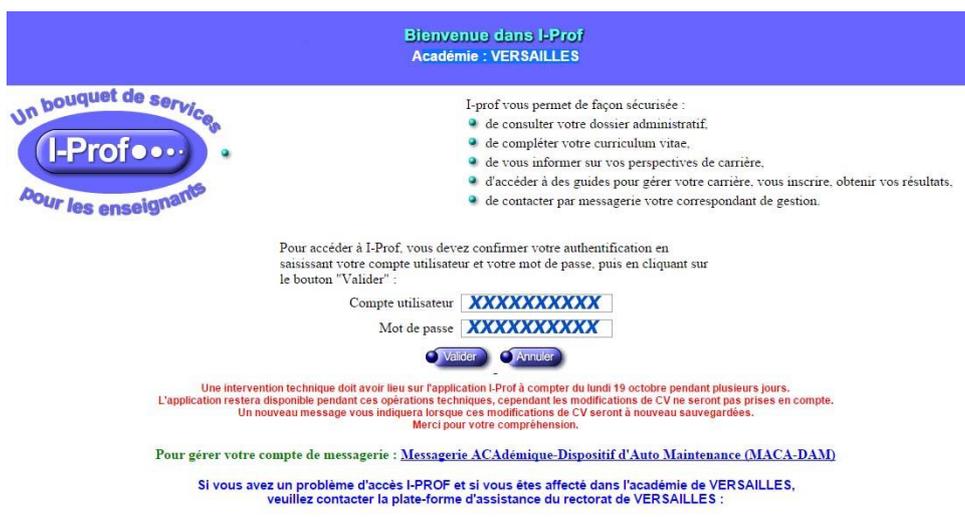
Pour accéder à vos applications professionnelles, vous devez confirmer votre authentification en saisissant votre compte utilisateur et votre mot de passe, puis en cliquant sur le bouton "Valider".

- Compte utilisateur : c'est votre identifiant de messagerie académique (par exemple mdurand pour Mariane Durand).
- Mot de passe : c'est votre mot de passe de messagerie.

L'accès se fait au travers du portail @riane : <https://ariane.ac-versailles.fr> , dans la rubrique "ARENA Extranet" <https://id.ac-versailles.fr>



Puis sélectionner la rubrique **Gestion des personnels / I-Prof Assistant Carrière / I-Prof Enseignant**



L'application I-Prof ou I-Professionnel, accessible depuis internet, permet à chaque enseignant de façon sécurisée :

- ▀ de consulter son dossier administratif ;
- ▀ de compléter son curriculum vitae ;
- ▀ de s'informer sur ses perspectives de carrière ;
- ▀ d'accéder à des guides pour gérer sa carrière, s'inscrire, obtenir ses résultats ;
- ▀ de contacter par messagerie son correspondant de gestion, etc.

Attention : le choix « *Votre courrier* », disponible dans le menu de gauche, donne accès à votre messagerie IPROF, sur laquelle vous recevrez les informations concernant votre carrière et pourrez communiquer avec le service de gestion.

Elle est distincte de votre compte de messagerie académique (Webmail).

► Pour en savoir plus sur I-Prof : <http://www.ac-versailles.fr/cid105374/i-prof.html>